

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE**

DELIBERATION n° 2020/07/21-05-CA

Le **Conseil d'administration**, en sa séance du 21 juillet 2020, sous la présidence d'Éric BERTON, Président,

- Vu** le Code de l'Éducation,
- Vu** le décret n°84-431 du 06 juin 1984 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences,
- Vu** les Statuts d'Aix-Marseille Université modifiés,
- Vu** l'avis favorable du Conseil académique en date du 04 juin 2020,

DECIDE :

OBJET : modification de l'examen des dossier d'avancement des enseignants-chercheurs

Le Conseil d'administration approuve la modification des modalités d'examen des dossiers d'avancement des enseignants-chercheurs telle qu'annexée à la présente délibération.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Membres en exercice : 36
Quorum : 18
Présents et représentés : 33

Fait à Marseille, le 22 juillet 2020


Éric BERTON
Président d'Aix-Marseille Université

